

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES AIDES COMMUNAUTAIRES AU LOGEMENT SOCIAL

construction neuve		niveau de performance ou gain énergétique atteint	Montant global de l'aide	Montant en cas de P.A.E. (Bail emphytéotique...)
hors NPNRU	au logement			
PLAI	neuf	RT 2012	5 000 €	2 500 €
		HPE 2012	12 000 €	6 000 €
		THPE 2012	13 000 €	6 500 €
		Passif	18 000 €	9 000 €
		Positif	18 000 €	9 000 €

PLUS et PLUS CD	neuf	RT 2012	0 €	0 €
		HPE 2012	1 000 €	500 €
		THPE 2012	3 000 €	1 500 €
		Passif	10 000 €	5 000 €
		Positif	10 000 €	5 000 €

PLS	neuf	RT 2012	0 €	0 €
		HPE 2012	500 €	250 €
		THPE 2012	1 500 €	750 €
		Passif	8 000 €	4 000 €
		Positif	8 000 €	4 000 €

acquisition amélioration		subv. classique	gain énergétique atteint	aide HQE	Montant en cas de P.A.E. (Bail emphytéotique...)
hors NPNRU	au logement				
PLAI	acquis amélioré	12 000 €	gain de 1 à 29 kWh/m ²	100 €	100 €
		12 000 €	gain de 30 à 79 kWh/m ²	500 €	500 €
		12 000 €	gain 80 - 99 kWh/m ²	1 000 €	1 000 €
		12 000 €	gain 100 - 149 kWh/m ²	2 000 €	2 000 €
		12 000 €	gain 150 - 229 kWh/m ²	2 500 €	2 500 €
		12 000 €	gain > 230 kWh/m ²	3 000 €	3 000 €
		en cas d'atteinte du label BBC rénovation (majoration)		1 000 €	1 000 €

PLUS	acquis amélioré	5 000 €	gain de 1 à 29 kWh/m ²	100 €	100 €
		5 000 €	gain de 30 à 79 kWh/m ²	500 €	500 €
		5 000 €	gain 80 - 99 kWh/m ²	1 000 €	1 000 €
		5 000 €	gain 100 - 149 kWh/m ²	2 000 €	2 000 €
		5 000 €	gain 150 - 229 kWh/m ²	2 500 €	2 500 €
		5 000 €	gain > 230 kWh/m ²	3 000 €	3 000 €
		en cas d'atteinte du label BBC rénovation (majoration)		1 000 €	1 000 €

PLAI ADAPTE

		Subvention complémentaire
PLAI Adapté	neuf ou acquis amélioré	3 000 €

obligation atteinte étiquette C (< 150 KWh/m²) pour un AA et HPE 2012 pour un neuf et avec un loyer conventionné minoré (inférieur au plafond APL)

rehabilitation

		au logement	* gain énergétique atteint	Aide proposée*
PALULOS ou PAM	Hors NPNRU sur tout le territoire CUD		gain de 1 à 29 KWh/m ²	100 €
			gain de 30 à 79 KWh/m ²	500 €
			gain 80 - 99 KWh/m ²	1 000 €
			gain 100 - 149 KWh/m ²	2 000 €
			gain 150 - 229 KWh/m ²	2 500 €
			gain > 230 KWh/m ²	3 000 €
		en cas d'atteinte du label BBC rénovation (majoration)	1 000 €	

réhabilitation lourde 1 logement individuel	Hors NPNRU sur tout le territoire CUD	atteinte étiquette C (< 150 KWh/m ² ou < 195 KWh/m ² pour les logements à énergie électrique) et prix de revient HT > 100 K€.	10 000 €
---	---------------------------------------	---	----------

avec obligation d'atteindre l'étiquette C (< 150 KWh/m² ou < 195 KWh/m² pour les logements à énergie électrique) pour logements classés en E, F, G et +.

Et tendre vers l'étiquette C pour logements classés en D

Recherche souhaitée du niveau BBC rénovation (< 104 KWh/m² .an)

démolition

		au logement	Subv. Classique
secteur GP / QPV - NPNRU	démolition		a déterminer une fois les modalités financières de l'ANRU connues
hors secteur GP / QPV - NPNRU	démolition		2 000 €